



PERMIS B

BOITE MANUELLE

DOSSIER : Photocopies des pièces suivantes à fournir :

- Votre carte d'identité.
- Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
(Si âgé de plus de 17 ans).
- Attestation Scolaire de Sécurité Routière
ASSR 2
- 2 Photos d'identité (E-photo obligatoire ANTS).
- Votre Permis AM (BSR) si vous en êtes titulaire.
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois.
 - Attestation d'hébergement.
- Carte d'identité de la personne qui héberge.
(Même nom et prénom sur les 3 documents)

PERMANENCE DU BUREAU :

- Mercredi de 16h à 18h
- Vendredi de 16h à 18h
- Samedi de 10h à 12h

HORAIRES COURS DE CODE :

Nos séances de **code de la route** durent 1h et sont encadrées par un Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière :

- Mercredi 15h
- Vendredi 18h
- Samedi 11h

Auto-école Jeannette

14 Rue de l'église
88360 Rupt sur Moselle
Jeannette : 06.20.54.67.37
autoecolejeannette@yahoo.fr

EVALUATION DE DEPART :

Obligatoire avant d'établir le devis
Et le contrat de formation

GESTION ADMINISTRATIVE :

FOURNITURES :

Kit B pochette

(Livre de code, Livret de conduite
Fiche de suivi numérique
Et livret des vérifications Permis obligatoires)

CODE :

Forfait code valable 6 mois

(1 Accès en salle + 1 Accès internet)
Frais d'accompagnement
A l'examen Théorique

CONDUITE :

Formation initiale

(20 leçons de conduite à 52€)
1 Examen blanc
Frais d'accompagnement
A l'examen Pratique

TOTAL 1539,00 €

Payable en 5 fois (307.80€)
Ou à la prestation

Redevance examen code	30,00 €
Leçon supplémentaire	52,00 €
Renouvellement accès code internet Valable 3 mois	30,00 €
Tarifs TTC dont TVA 20%	

Attention : le total est calculé sur le minimum réglementaire de 20 leçons de conduite.
Volume de leçons généralement constaté : 30 à 35 h.